

FOIRE AUX QUESTIONS - FAQ

HKAL

Cette foire aux questions est destinée à répondre aux interrogations les plus fréquentes formulées par les élèves du secondaire. Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter directement le lycée Daudet.

Les élèves qui ont choisi des options non littéraires durant leurs années de lycée sont-ils pénalisés par rapport à ceux qui ont opté pour des disciplines littéraires ?

Absolument pas. La réussite des étudiants en CPGE AL n'a *aucun rapport* avec la section ou les options d'origine (il faut juste être titulaire d'un bac général), car elle est liée à l'investissement personnel de l'étudiant et à la régularité de son travail.

Le fait de ne pas avoir fait de latin dans le secondaire est-il un problème ?

Non, même si c'est évidemment un atout pour ceux qui en ont fait, qui dégagent du temps pour d'autres disciplines. Le professeur évalue rapidement le niveau de chacun à la rentrée et répartit les étudiants en deux groupes distincts, celui des *confirmés* et celui des *débutants* (il peut arriver qu'un étudiant quitte un des deux groupes pour rejoindre l'autre, en fonction de l'évolution de son niveau). Chaque groupe bénéficie d'un enseignement adapté et les *débutants* rejoignent peu à peu le niveau des *confirmés* à la fin de la première année de CPGE. Il arrive que d'anciens *débutants* obtiennent au concours des notes supérieures à celles obtenues par les étudiants *confirmés*.

Faut-il nécessairement avoir un dossier scolaire excellent dans les matières littéraires pour envisager une CPGE AL ?

Non. Nous recrutons bien sûr des étudiants ayant de bonnes notes dans les disciplines littéraires. Mais, dès lors que leur motivation est forte et leur marge de progrès possible, des élèves sont acceptés en CPGE avec un dossier moyen, voire qui comporte des faiblesses.

A titre d'exemple, un de nos étudiants, qui n'avait eu que 10 au bac de français, s'est retrouvé admissible à l'ENS Ulm en 2017 avec 19 dans cette discipline, 20 en philo et en histoire, et 16,5 de moyenne générale au concours... C'est dire à quel point la CPGE est susceptible de faire progresser les élèves. Le propre de cette formation est en effet de fournir d'excellentes méthodes aux étudiants, de les entraîner très régulièrement, de leur faire découvrir sous un nouveau jour des disciplines qu'ils avaient pu négliger ou méconnaître : il arrive donc que des élèves de niveau moyen se révèlent performants à l'issue des années de CPGE, à condition bien sûr qu'ils se soient mis au travail dès le début de l'HK, pour ne pas accumuler un retard rédhibitoire dans telle ou telle discipline.

On ne perd donc rien à postuler, quel que soit son niveau de départ et une fois qu'on est pris, on a toute chance de progresser notablement si on travaille avec régularité.

Est-il difficile de passer en khâgne (seconde année de CPGE AL) et d'obtenir ses ECTS à la fin de l'année ou bien le parcours est-il sécurisé ?

Un étudiant qui travaille et rend les devoirs en étant assidu au cours obtient systématiquement ses ECTS. Très rares sont ceux qui ne les obtiennent pas, et la chose est toujours justifiée par le comportement inapproprié de l'étudiant. Il en va de même pour le passage en seconde année : depuis 2019, les instructions officielles du Ministère enjoignent les CPGE à recruter les étudiants pour qu'ils accomplissent la totalité des *deux années* de CPGE, sauf en cas d'absentéisme notoire ou de comportement inapproprié bien sûr. Le cursus est donc conçu sur deux ans et les progrès sont tout particulièrement sensibles en deuxième année. Les rares étudiants qui ne vont pas en khâgne se dirigent de toute façon vers une L2 et n'ont donc perdu aucune année d'études.

Peut-on utiliser les ECTS délivrés par la CPGE pour s'inscrire en licence dans des disciplines qui ne sont pas enseignées en CPGE ?

Oui, mais sous certaines conditions et dans des cas spécifiques. Des passerelles sont possibles en Histoire de l'art, psychologie, sociologie ou droit par exemple. Mais cela se décide au cas par cas, en fonction du niveau de l'étudiant, de sa motivation, dont l'université d'accueil est seule juge. Notre convention avec l'université Vauban permet en revanche un accès direct et automatique en L2 de droit, moyennant une rapide session de remise à niveau. Certains étudiants en ont bénéficié avec succès ([*cf. les témoignages des étudiants sur notre site*](#)).

Le fait d'être inscrit en parallèle dans une université en HK puis en KH nous oblige-t-il ensuite à y poursuivre notre licence ?

Non. Une fois les ECTS validés par l'université d'inscription, chaque étudiant est libre de faire un transfert de dossier pour rejoindre l'établissement supérieur de son choix, y compris à l'étranger bien sûr.

Peut-on partir en Erasmus en licence à l'issue de la CPGE ?

Oui, à condition d'être pris, ce type de cursus étant soumis à une sélection. Il faut donc y réfléchir dès la khâgne, de façon à constituer le dossier en temps et en heure. Certains étudiants de khâgne du lycée Daudet ont effectué un cursus à l'étranger dès la licence, d'autres sont partis à l'étranger après avoir effectué leur licence.

Le fait d'avoir pratiqué plusieurs disciplines n'est-il pas un inconvénient pour réussir ensuite à l'université dans une seule matière ?

Non, au contraire. Toutes les disciplines enseignées sont liées entre elles. Le fait de faire du latin retentit fortement sur la maîtrise de la langue, informe la logique, nourrit la culture générale, aide à apprendre les langues romanes mais aussi une partie du vocabulaire en anglais. Il est bien difficile d'aborder un texte littéraire inscrit dans l'histoire et dans les débats intellectuels de son temps sans maîtriser certains concepts en philosophie et sans être doté de connaissances historiques. Il est problématique d'aborder un texte en littérature étrangère sans posséder certains outils techniques de l'analyse des textes que l'on apprend dans le cours de littérature française, dommageable de travailler des textes en langue française sans percevoir qu'ils sont en relation avec les littératures européennes. Faire de l'histoire sans notions de géographie est impossible, et *vice-versa*. Faire de la philosophie sans culture générale est périlleux.

L'interdisciplinarité n'agit pas au détriment de la spécialisation future, bien au contraire, elle permet de poser de solides bases pour se spécialiser ensuite.

Certains élèves qui se dirigent ensuite vers des métiers qui n'ont plus rien à voir avec les connaissances académiques variées enseignées dans nos classes témoignent des années plus tard de ce que cette ouverture intellectuelle leur apporte encore au quotidien dans l'exercice de leur profession.

Avons-nous cours le samedi matin ?

Non, les étudiants sont libérés le vendredi soir de façon à pouvoir rejoindre leur famille pour le week-end et bénéficier d'une vraie coupure. Les devoirs ont lieu le lundi après-midi.

Est-il possible de réussir à entrer dans les IEP, les Ecoles de commerce, de journalisme, d'interprétariat, etc., en étudiant en section AL ?

Oui, et le Lycée Daudet propose des préparations spécifiques aux étudiants qui passent ce type de concours (dès l'HK pour les IEP). Depuis la création de la Banque d'Épreuves Littéraires (BEL), de nombreuses écoles sont accessibles aux étudiants des sections AL (cf. le diaporama de présentation sur notre site). Pour ce qui est des IEP, beaucoup ont modifié leurs voies d'accès et se sont retirés de la BEL, mais les étudiants

peuvent les passer en dehors de la BEL, en choisissant bien sûr de concourir dans des disciplines autres que les mathématiques ou les sciences économiques. La préparation aux IEP est souvent couronnée de succès : en 2017, les deux étudiantes qui préparaient l'IEP de Bordeaux ont intégré cette école. En 2018, les deux élèves qui préparaient l'IEP d'Aix l'ont obtenu (l'une des deux était même *major* de la promotion). En 2020, une étudiante a intégré l'IEP de Renne ([*cf. les témoignages des étudiants sur notre site*](#)).

La CPGE AL est-elle une bonne formation si l'on veut devenir enseignant (CAPES, Agrégation, Doctorat) ?

La CPGE AL est parfaitement adaptée à une poursuite ultérieure d'études en vue de pratiquer l'enseignement et la recherche, car elle permet d'acquérir précocement les méthodes nécessaires en la matière. Les étudiants issus de CPGE AL réussissent ensuite aisément dans ce type de concours, notamment en raison du nombre élevé et régulier de devoirs sur table et de colles (entraînement personnalisé à l'oral, qu'il faut commencer tôt pour réussir à franchir la barre de l'oral des concours de fin d'études). Bien entendu, cette rigueur et cette efficacité sont ensuite aisées à transférer dans de tout autres domaines professionnels ([*cf. les témoignages des étudiants sur notre site*](#)).

Que signifie « cuber » ? En quoi est-ce un atout ? Peut-on dès lors entrer directement en Master à l'université après la CPGE ?

Le fait de « cuber » signifie que l'étudiant effectue une seconde khâgne après la première, soit trois années de CPGE.

Pour des étudiants très motivés, le fait de cuber permet de progresser toujours davantage et de se hisser au niveau des concours les plus difficiles. Chaque année, des étudiants choisissent de cuber au lycée Daudet ([*cf. les témoignages des étudiants sur notre site*](#)).

Même si l'entrée en Master à l'issue de la seconde khâgne n'est de droit qu'en cas d'admissibilité ou de sous-admissibilité aux concours de l'ENS ou de l'ENC, dans les faits, la *quasi* totalité des cubes du lycée Daudet ont rejoint l'université directement en Master.

Des activités culturelles, des voyages,... sont-ils proposés au Lycée Daudet en CPGE ?

Oui, de façon ponctuelle, facultative et en lien avec les finalités de la CPGE :

- le groupe de théâtre des HK AL et BL donne une représentation en fin d'année
- voyage à Paris, organisé à chaque fin d'année d'HK (visites de musées, présence aux oraux de l'ENS et de l'Ecole des Chartes)
- conférences d'universitaires invités sur des sujets en lien avec le programme des concours
- journée d'étude ouverte à toutes les CPGE du lycée (une fois par an)